



Paris, 7 Decembre 2006

DÉCLARATION COMMUNE

COOPÉRATION OCDE-CHINE SUR LE SOUTIEN DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTERPRISE EN CHINE

Le BIAC et le TUAC soutiennent la décision du Comité de l'Investissement de l'OCDE d'envisager la mise en œuvre d'un projet en Chine en 2007 pour promouvoir la responsabilité d'entreprise parmi les entreprises chinoises afin de rapprocher leurs pratiques des standards de l'OCDE.

Les entreprises chinoises deviennent de plus en plus d'importants investisseurs étrangers dans les pays de l'OCDE et plus que jamais dans les pays non membres de l'OCDE. De même, la Chine est une destination importante de l'investissement direct étranger et joue un rôle clef dans les filières de production mondialisées. La promotion des pratiques de responsabilité d'entreprise parmi les entreprises chinoises en Chine et à l'étranger contribuerait significativement à l'accroissement des bénéfices générés par l'investissement étranger chinois dans les sociétés des pays en développement et émergents.

Le TUAC et le BIAC partagent la préoccupation commune de promouvoir la responsabilité d'entreprise en Chine. Les deux instances consultatives auprès de l'OCDE reconnaissent le rôle crucial que peut jouer l'OCDE dans le développement de la responsabilité de l'entreprise par la promotion des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales auprès des autorités chinoises, des entreprises locales et étrangères et en les aidant à comprendre comment faire le meilleur usage des Principes directeurs.

Pour être mis en œuvre de manière effective, le projet nécessite des financements adéquats par les États membres. Nous appelons vivement les membres de l'OCDE à mettre à disposition les financements nécessaires pour s'assurer que le projet soit mené efficacement et ait un impact positif sur la responsabilité d'entreprise des entreprises en Chine.

Le BIAC et le TUAC sont prêts à soutenir une coopération future entre l'OCDE et la Chine sur la promotion de la responsabilité de l'entreprise. Nous appelons l'OCDE à consulter de manière adéquate ses deux instances consultatives sur les détails d'une telle coopération.